

A PROPOS DE NOTRE INTERVENTION DANS L'E.E.

CONTRIBUTION A LA DISCUSSION

Octobre 1970: GIL

I- 1) L'axe central défini par le 1er congrès de la Ligue, du travail dans le syndicalisme enseignant, demeure valable : *construction et développement de la tendance Ecole Emancipée dans tous les syndicats de la FEN.*

I- 2) Le travail dans les syndicats demeure une récente politique pour les révolutionnaires. Ce travail implique l'acceptation de responsabilités à TOUS les niveaux dans la mesure où cette prise de postes correspond bien à *un soutien effectif des syndiqués sur la plate-forme présentée par des révolutionnaires.* Dans le milieu enseignant, le syndicat regroupant la quasi-totalité des enseignants, cette lutte est d'autant plus nécessaire pour arracher aux réformistes et aux staliniens le contrôle du milieu.

I- 3) Cette tendance, regroupant des militants de plusieurs horizons politiques, d'accord sur une plate-forme d'intervention dans le syndicat, ne peut être exempte d'ambiguïté quant à son rôle réel :

- du fait de l'absence d'un parti révolutionnaire implanté dans les masses et reconnu comme tel
- du fait de la spécificité du syndicalisme enseignant français (couche intellectuelle petite-bourgeoise modelée par son histoire)
- du fait du développement manifeste de la crise de l'impérialisme et du stalinisme.

L'adhésion à cette tendance présuppose une CERTAINE compréhension IMPLICITE du stalinisme, du rôle du syndicat, etc. Le regroupement s'impose donc objectivement comme ayant une *dimension directement politique* que ne peut limiter la *plate-forme syndicale d'intervention.*

I- 4) En corollaire : Le développement d'un courant politique tendant à transformer fondamentalement la tendance syndicale, niant son rôle de tendance pour l'affirmer comme force politique majeure. Le courant profondément hétérogène s'accorde **UNIQUEMENT** sur ce point : la tendance est *partie prenante de la construction d'un parti révolutionnaire de type nouveau* (le modèle organisationnel varie du Trotsky de 1904 à Bakounine, en passant par les conseillistes et les syndicalistes révolutionnaires).

I- 5) Le courant a une base objective et ne peut être réduit aux élucubrations d'un ou plusieurs individus. Les révolutionnaires devront développer une lutte politique sérieuse contre lui sans toutefois penser résoudre la contradiction essentielle de la tendance *en la réduisant à un de ses termes : une tendance syndicale stricto sensu* à laquelle on interdit toute autre activité :

Cette contradiction n'est pas soluble à court terme ; le rôle des révolutionnaires ne peut être que de tenter de la *contrôler.* Pour cela, nous disposons de plusieurs armes dont la principale demeure l'intervention autonome de l'organisation sur les problèmes de l'enseignement qui délimite de fait le champ d'activité de la tendance (meetings, tracts, Rouge, brochures).

D'autre part, les révolutionnaires doivent s'efforcer de définir à chaque fois les positions qui échappent au champ de la tendance

(ex. la stratégie de construction du parti révolutionnaire : la tendance ne doit pas avoir là-dessus de positions).

I- 6) Il reste que l'élément déterminant de la construction de la tendance comme tendance syndicale, la principale arme contre le courant cité plus haut (I-4) c'est la liaison, contrôlée par les révolutionnaires avec les minorités SYNDICALES au sein du mouvement ouvrier. Ce qui pose le problème de l'existence d'une tendance syndicale intervenant à la CGT (clandestinement) et à la CFDT. Opposer à la stratégie de construction du P.R. par fédération de « groupes » politico-syndicaux, la liaison concrète sur le plan syndical avec des minorités syndicales, seul moyen de faire apparaître notre propre stratégie de construction du P.R. comme *non-exclusive* de la coordination entre les militants révolutionnaires intervenant dans les différents syndicats.

II- LA CONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT DE LA TENDANCE

II- 1) La construction et le développement de la tendance passe en premier lieu par le développement de la fraction dans le syndicalisme enseignant.

II- 2) (Voir I-2) Le travail syndical suppose que les révolutionnaires apparaissent comme les « meilleurs » syndiqués. Présence régulière aux réunions ; responsabilités ; présenter et faire voter des motions ; assiduité aux réunions des GD ; recrutement pour l'EE.

II- 3) Ce travail nécessaire n'est pourtant pas suffisant et doit être combiné avec une apparition publique de l'EE comme direction possible de lutte (I-3). La combinaison de ces deux types d'activités est *nécessaire.* Privilégier l'une ou l'autre entraîne l'EE soit dans le parlementarisme syndical pur et simple, soit dans la construction du « syndicat-parti-rouge ».

II- 4) Les modalités de cette apparition sont à étudier à chaque fois très concrètement. Si l'apparition PROPAGANDISTE ne pose en général que peu de problèmes (cf. l'histoire du syndicalisme enseignant ; revue ; tracts nationaux ou locaux) l'insertion plus directe dans une forme d'action quelle qu'elle soit (meetings, manifestations, grèves) mérite à chaque fois d'être étudiée soigneusement en fonction de trois axes :

- la répression bourgeoise
- la discipline syndicale
- l'opportunité politique

Il est clair que l'essentiel des apparitions de l'EE peuvent se faire sur les *luttés délaissées par les directions syndicales* et sur lesquelles la répression syndicale est particulièrement difficile (la répression par exemple). Autre exemple extrême : le 29 mai 68, moment où la période allait basculer, l'EE aurait pu appeler les enseignants à participer à la manif de la CGT alors que la FEN et la CFDT avaient refusé :

- parce que politiquement cette manif était déterminante
- parce que la FEN ne remplissait pas son rôle et qu'il était possible de jouer sur les contradictions A et U et A.